

# EGALITE - DISCRIMINATIONS

## 1) Tous différents mais tous égaux

Les différences entre les hommes sont multiples : sexe, âge, couleur de peau, apparence physique, origine, religion, handicap, état de santé, emploi, richesse, opinions... Ces différences sont sources de richesse pour les hommes.

L'égalité entre tous les hommes, quelque soit leur différence, est proclamée notamment par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), par la Constitution de 1958 et par la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

### **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 26 août 1789**

Art. 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

### **Déclaration universelle des droits de l'homme 10 décembre 1948**

Art. 2 : « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

## 2) Préjugés et discrimination

**Préjugés** : jugement préconçu – opinion que l'on se fait sans réfléchir, construite sur selon des apparences, des idées personnelles ou des croyances collectives

**Discrimination** : fait de traiter différemment une personne ou de lui accorder moins de droits

Aujourd'hui, en France et en Europe, des hommes, des femmes et des enfants sont victimes de discriminations liées à leur différence : nationalité, couleur de peau, sexe, orientation sexuelle. Ces discriminations peuvent avoir plusieurs formes : refus d'un emploi en raison d'un handicap, refus d'un logement, refus d'un service, interdiction d'entrer dans un lieu public, salaire inférieur, moquerie, rejet...

Certaines formes de discrimination ont un nom spécifique :

- Xénophobie : hostilité envers une personne parce qu'elle est étrangère
- Racisme : hostilité envers une personne parce qu'elle a des origines différentes, parce que sa couleur de peau est différente
- Antisémitisme : hostilité envers une personne parce qu'elle est juive
- Homophonie : hostilité envers une personne parce qu'elle est homosexuelle

L'état, à travers la loi et notamment la loi Pleven (1972,) punit toutes les formes de discriminations par des peines d'emprisonnement et des amendes. L'état intervient également pour réduire les inégalités en mettant en œuvre des politiques en matière de logement, d'accès à aux soins ou d'insertion sociale. L'Etat a créé le Défenseur des droits et le laboratoire de l'égalité pour lutter contre les inégalités.

### Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

#### L'égalité – les discriminations

Doc. n°1 : affiche d'une campagne lancée par le gouvernement français en 2016



Doc. 2 : article L122-45 du code du travail

Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire [...] en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs<sup>1</sup>, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance

ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son patronyme<sup>2</sup> ou en raison de son état de santé ou de son handicap.

1. Façon dont il vit.
2. Nom de famille.

- 1) Quel est l'auteur de l'affiche ?
- 2) Que dénonce l'affiche et comment le fait-elle ?
- 3) Comment le code du travail prend-il en compte le risque de discrimination ?
- 4) Vous êtes en école de journalisme et vous devez écrire un article décrivant une situation de discrimination s'opposant aux valeurs de la République. Vous devez en choisir une différente de celle évoquée par les documents ci-dessus.

